



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'INTÉGRATION DANS UN ÉCOSYSTÈME DE PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES AU BÉNIN

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le paysage médiatique connaît une profonde transformation, marquée par la montée en puissance des plateformes numériques, la consommation massive de contenus vidéo, et la demande croissante de productions originales et ancrées dans les réalités locales. Dans ce contexte, la création d'une société de productions audiovisuelles s'inscrit comme une réponse stratégique, économique et culturelle à ces nouveaux besoins.

Dans ce cadre, le gouvernement du Bénin a créé une société de droit privé, la Société de Productions Audiovisuelles, « SOPA S.A. » pour renforcer la souveraineté culturelle, soutenir l'économie créative et structurer une filière nationale de production.

La SOPA S.A. a pour objet de réaliser les programmes de flux, de documentaires, et des œuvres audiovisuelles valorisant le Bénin, en direct et en différé, à caractère national, régional et international pour les acteurs publics et privés.

A ce titre, elle est chargée de:

- la captation et la production de compétitions sportives et culturelles en direct ;
- la captation, la production et la postproduction de programmes et œuvres audiovisuelles de flux et PAD ;
- la production, la distribution et le développement de contenus de fiction, cinéma, documentaires et animation ;
- la production de contenus numériques et interactifs ;
- le développement de projets en co-production dans les domaines cités ci-dessus ;
- la commercialisation, l'exploitation, la gestion des droits et l'exportation du catalogue des programmes et des contenus ;
- la prestation de services audiovisuels dans les domaines ci-dessus ;
- la fabrication et la transmission d'un signal audio et vidéo ;
- la gestion des lieux de production ;



- les programmes de formations courtes et professionnalisantes et le renforcement de compétences ;
- la conduite de toutes actions de développement susceptibles d'obtenir, d'enrichir ou de compléter son offre de programmes, d'œuvres audiovisuelles et de services.

La création de la SOPA S.A. constitue donc une réponse structurante aux défis de représentation, de valorisation culturelle, de développement et de l'économie créative pour faire émerger une industrie de productions audiovisuelles forte, porteuse de cohésion sociale, d'opportunités économiques et de rayonnement international.

La SOPA S.A., dans le cadre de sa stratégie de développement et de structuration du secteur de l'audiovisuel au Bénin, initie un projet d'envergure visant à transformer un site existant de près de 7 hectares en un écosystème audiovisuel moderne et intégré, au service de la création, de la formation, de l'innovation et de la diffusion de contenus audiovisuels à l'échelle nationale, régionale et internationale.

Ce projet s'inspire de modèles internationaux à succès tels que Madrid Content City (Espagne), Cité du Cinéma (France) ou Pinewood Studios (Royaume-Uni), tout en étant adapté aux réalités, aux talents et aux ambitions du Bénin et de la sous-région.

Il vise à répondre aux besoins croissants en infrastructures, en compétences et en services dans le domaine de la production audiovisuelle, tout en créant des externalités positives : emploi local, développement de chaînes de valeur, rayonnement culturel, attractivité économique, transition écologique.

2. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif principal est de structurer un pôle audiovisuel de référence, articulé autour de trois axes stratégiques :

a) Production et création

- Studios de tournage (plateaux intérieurs et extérieurs, backlots, studios modulaires)
- Espaces de post-production : montage, étalonnage, son, effets visuels (VFX)
- Ateliers de costumes, décors, accessoires



b) Formation et montée en compétence

- Partenariats avec des écoles et universités spécialisées (scénario, image, son, production, animation, etc.)
- Ateliers pédagogiques ou de formation
- Programmes de formation

c) Services et vie de campus

- Bureaux partagés, services mutualisés
- Hébergement pour les équipes de tournage et les apprenants
- Espaces de restauration, détente, mobilité douce
- Programmation culturelle ouverte au public

3. OBJET DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Cet AMI a pour but d'identifier, recenser et qualifier les structures intéressées à contribuer à la mise en œuvre de ce projet, à travers divers types de partenariats.

Les manifestations d'intérêt peuvent concerner un ou plusieurs volets suivants :

- Investissement (cofinancement ou portage d'infrastructures ou d'équipements)
- Formation & contenu pédagogique
- Création et coproduction de contenus audiovisuels

4. MODALITÉS DE RÉPONSE À L'AMI

Les entités intéressées sont invitées à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt comprenant :

1. Une lettre de motivation indiquant les axes d'intervention visés
2. Une présentation de l'organisation : statut, équipe, références dans le domaine
3. Un dossier d'intention précisant :
 - La vision du projet et son positionnement (business plan préliminaire)
 - La nature de la contribution envisagée (financière, technique, opérationnelle.)
 - Les attentes vis-à-vis de la SOPA S.A.



- Une estimation indicative des besoins (surface, budget, calendrier, etc.)
4. Tout document complémentaire utile : bilans, lettres de partenariat, visuels, modèle de financement, les impacts du projet à court, moyen, long termes, etc.

Les propositions peuvent être soumises en français ou en anglais, séparément pour chaque volet d'intérêt.

5. CRITÈRES D'ANALYSE DES PROPOSITIONS

Les manifestations d'intérêt seront analysées selon les critères suivants :

- Adéquation avec les objectifs du projet (cohérence, faisabilité, complémentarité)
- Capacité technique, financière et organisationnelle
- Expérience dans des projets similaires ou pertinents
- Contribution à la durabilité, à l'innovation et à l'inclusion
- Potentiel d'impact sur le territoire et les filières locales

Les entités intéressées peuvent être appelées à justifier leur projet lors d'échanges ou d'entretiens complémentaires.

6. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape	Délai indicatif
Publication de l'AMI	Juin 2025
Clôture de l'appel	15 juillet 2025
Analyse des manifestations et présélections	Juillet 2025
Ateliers de co-construction / visites de site	Juillet - août 2025
Contractualisation	Septembre 2025
Début des travaux ou opérations pilotes	Dernier trimestre 2025



7. ENVOI DES DOSSIERS

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés avant le 15 juillet 2025 à 23h59 (heure du Bénin), à l'adresse suivante : sopa.contact@presidence.bj.

- Prière l'adresser à l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Présidence.
- Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser vos questions à : sopa.contact@presidence.bj

8. CONFIDENTIALITÉ ET NON-ENGAGEMENT

La participation à cet AMI ne constitue pas un engagement contractuel de la part de la SOPA S.A. Elle vise uniquement à identifier des partenaires potentiels en vue de la structuration d'un projet à venir. Les informations reçues seront traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées que dans le cadre de cette procédure.

Nounagnon Aristide DJIDJOHO
Personne Responsable des Marchés Publics